

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1513

Artikel: Vaud-Genève : fusion et confusion
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1008529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vaud-Genève: fusion et confusion

L'INITIATIVE VAUD-GENÈVE A ÉTÉ VENDUE, LORS DE LA RÉCOLTE DES SIGNATURES, SOUS DEUX ÉTIQUETTES. A GENÈVE, ELLE FUT présentée comme un premier pas vers la constitution d'une région, qui ne se limiterait pas au canton de Vaud, passage obligé des Genevois vers la Suisse, mais qui engloberait la Suisse occidentale et pourquoi pas les départements limitrophes de la France voisine. Dans le canton de Vaud fut sortie la version première et originale: création d'un nouveau canton, même Constitution, même législation pour tous. Cette différence d'argumentation, selon que l'on est au bout ou au milieu du lac, est déjà une prise en compte significative de deux réalités historiques différentes, la reconnaissance que la politique n'est pas simple comme l'économie qui sait fusionner sans problème deux sociétés anonymes.

La région que l'on dénomme de manière vague Pôle lémanique ou Suisse occidentale est faite d'un enchevêtrement de liens historiques, industriels, commerciaux, touristiques, culturels, etc. Ils ont été analysés scientifiquement¹. Imaginons un instant que les sept régions retenues à des fins de statistiques européennes soient dotées de souveraineté dans le cadre fédéral. La région lémanique Vaud, Genève, Valais ferait éclater le Valais où l'équilibre entre le Haut, le Centre et le Bas fut lentement acquis et demeure délicat. Exemple, parmi d'autres, des dégâts de remaniements esquissés sur la planche à dessin.

L'équilibre confédéral est comme une montre de grande complication.

Si l'on se limite à Vaud-Genève, il est évident que la fusion (une seule Constitution et les mêmes lois) contredit non seulement l'histoire, mais l'originalité et les capacités créatrices. Genève est une cité qui a affirmé avec réussite, au cours des siècles, son indépendance, son rôle international. Elle se conçoit comme le centre d'une région qui englobe le Pays de Gex et le Chablais savoyard. Vaud est un pays, lentement remembré avant qu'il ne s'affirme dans l'indépendance, mais gardant un rapport difficile avec sa capitale et tenu de respecter l'équilibre entre les régions qui le composent. Les conditions d'une unification dynamique et de cette cité et de ce pays ne sont pas réunies.

L'intensification de la collaboration intercantonale est un autre objectif. Elle appelle la mise d'outils nouveaux qui la rendent plus active et plus lisible; *DP* (numéro spécial 1386) a proposé la création d'un concordat de concordat ou d'un traité qui règle la procédure de collaboration et son contrôle. C'est une voie souple que les cantons devraient emprunter avant que la Confédération ne l'impose, ce qu'elle a prévu, dans le projet de péréquation financière. Mais la fusion, c'est la réponse simplificatrice et dommageable à un vrai problème.

AG

¹*Les grandes régions de la Suisse*, OFS, Office fédéral de l'aménagement du territoire, Neuchâtel, 1999.

Sommaire

Politique familiale: La double vie des femmes (p. 2)

BCV: Mieux vaut tard que jamais (p. 3)

Presse: Les ombres du discours Lamunière (p. 4)

Parti socialiste: Un débat tronqué (p. 5)

Forum: Diagnostic de la criminalité en Suisse (p. 6)

Management: Une valeur-repère parmi d'autres (p. 7)